CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E171608** **VALABLE JUSQU'AU** **22/05/2027**

ÉDITÉ LE 26/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/04/2012

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNECY 751465410

Siret : 751 465 410 00015

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 8408615

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000022279555304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000022279555304

Situation fiscale et sociale : A jour au 06/03/2026

Raison sociale : TCH ISOLATION

4 IMPASSE DE SMIRDAN
MEYTHET
74000 ANNECY

Téléphone : 04 50 22 30 37 **Fax :**

Portable : 06 21 22 81 78

Responsabilité légale :
LECOURTIER TOM PATRICK GÉRANT

Site Internet : http://tch-harnois.com

E-mail : tom@tchalpes.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 720 142 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	2	14/02/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	2	02/04/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 26/03/2026 08:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E171608** **VALABLE JUSQU'AU** **22/05/2027**

ÉDITÉ LE **26/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/04/2012
Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNECY 751465410

Siret : **751 465 410 00015**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 8408615

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000022279555304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000022279555304

Situation fiscale et sociale : A jour au 06/03/2026

Raison sociale : **TCH ISOLATION**

4 IMPASSE DE SMIRDAN
MEYTHET
74000 ANNECY

Téléphone : 04 50 22 30 37 **Fax :**
Portable : 06 21 22 81 78

Site Internet : http://tch-harnois.com
E-mail : tom@tchalpes.fr

Responsabilité légale :
LECOURTIER TOM PATRICK GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	14/02/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	02/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/03/2026 08:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.